

ATD Quart Monde : « Créer un environnement bienveillant pour les familles en grande précarité »

Entretien avec Yann Bertin,

directeur,
Centre de promotion familiale,
sociale et culturelle
de Noisy-le-Grand (93),
ATD Quart Monde.

La Santé en action : Quelle est la vocation du centre de promotion familiale ?

Yann Bertin : Ce projet-pilote d'ATD Quart Monde, unique en France, vise à permettre à des familles en grande difficulté sociale et financière de se reconstruire, dans plusieurs aspects de leur vie, en priorité grâce à l'accès au logement. Cette action fait l'objet d'une convention avec l'État et a reçu un agrément de centre d'hébergement et de réinsertion sociale, depuis 1977. Elle repose sur un partenariat avec Emmaüs Habitat, propriétaire bailleur d'une trentaine de logements sociaux, et avec Habitat et Humanisme qui assure la gestion locative des appartements. Nous accueillons trente-cinq familles dans cette structure de logements sociaux temporaires pour une période de dix-huit mois renouvelable, selon les situations. Ensuite, les familles doivent être normalement relogées, dans le

département ou ailleurs. Pendant les deux années qui suivent, l'équipe continue d'accompagner quinze d'entre elles pour qu'elles réussissent leur insertion dans ce nouvel environnement.

S. A. : Quelles sont les personnes concernées ?

Y. B. : Ce sont des familles très démunies, avec au moins un enfant de moins de six ans. Elles connaissent des problèmes de logement, de travail, éventuellement de santé. Elles ont besoin de pouvoir se poser dans une habitation qu'elles savent garantir pour quelques années, afin de retrouver une vie sociale et professionnelle qui permettra de stabiliser la structure familiale. Ces familles nous sont signalées par le Service intégré d'accueil et d'orientation de Seine-Saint-Denis (SIAO 93), qui centralise les demandes d'hébergement du département, et aussi par des associations. Commence alors le travail de soutien du Centre de promotion familiale, un accompagnement global pour leur permettre, à terme, d'assumer leurs responsabilités de locataires – paiement des loyers, entretien du logement, relations de bon voisinage – et de parents, avec l'éducation des enfants, le retour à un emploi stable, le développement d'une vie sociale, etc. Pour ce faire, nous avons

une équipe de treize volontaires permanents du mouvement ATD Quart Monde et du personnel socio-éducatif ; une dizaine de bénévoles interviennent en renfort, des « alliés » qui animent des ateliers, participent à l'entretien des locaux, apportent leur soutien aux familles dans leur quotidien.

S. A. : Quelle est la particularité de votre projet ?

Y. B. : Notre projet a pour but de développer l'autonomie des familles. Nous cherchons à ce que les personnes accueillies soient actrices de leur projet familial et non en position d'assistance, en écoutant leurs souhaits, leurs besoins, leurs contraintes. Apprendre des familles est fondamental, car la réinsertion sociale ne peut être une action à sens unique. Il est aussi important de questionner les institutions et de comprendre pourquoi certaines familles se sont retrouvées dans des situations telles qu'elles n'ont pas accès à leurs droits fondamentaux et, de ce fait, qu'elles n'ont jamais pu exercer leurs responsabilités dans des conditions normales. Il faut donc trouver de nouvelles méthodes de travail avec les bailleurs et les différents acteurs ou structures locales, qui sont en contact avec des personnes pauvres, victimes d'exclusion. Et ce afin de permettre une bonne scolarisation des enfants, l'accès à la formation professionnelle, aux soins et également aux services publics, comme les centres de loisirs ou Pôle emploi.

S. A. : Comment ce soutien aux familles fonctionne-t-il concrètement ?

Y. B. : Un volet important concerne l'accompagnement dans la gestion de la vie courante, qui va de la mise à jour de la situation administrative à la constitution d'un dossier pour le relogement, ainsi que l'apprentissage de la culture de l'habitat. Il s'agit là d'une transmission de savoir. Par exemple, lorsqu'il y a une fuite d'eau, la réparation est-elle à la charge du bailleur ou du locataire ? Comment s'adresse-t-on à

« NOUS AVONS UN LIEU D'ACCUEIL, GRANDIR ENSEMBLE, POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS, OÙ L'ÉQUIPE APPORTE SON SOUTIEN POUR QU'ILS GAGNENT EN CONFIANCE DANS LEUR RÔLE PARENTAL. »

L'ESSENTIEL

- ▶ Le centre de promotion familiale d'ATD Quart Monde fournit un logement provisoire et un appui social à trente-cinq familles en grande précarité, avec des enfants en bas âge. Il effectue un accompagnement social de quinze autres familles, relogées dans un logement social pérenne.
- ▶ ATD Quart Monde leur apporte un accompagnement global : accès aux soins et aux services publics, retour à l'emploi pour les parents, lien social, soutien aux enfants.
- ▶ Cet accueil est conçu pour favoriser l'autonomie des familles : écouter leurs souhaits et leurs contraintes, sans les placer en position d'assistés.



© ATD Quart Monde / François Philipponeau

son bailleur ? Nous n'intervenons pas à leur place, mais nous leur donnons les clés pour pouvoir agir. Autre exemple : nous ne fournissons pas les meubles pour le logement, mais les familles ont la possibilité d'apprendre à bricoler dans un atelier de menuiserie animé par un allié (personne en soutien) et de fabriquer elles-mêmes des étagères ou une table à peu de frais. En complément, nous menons différentes actions pour promouvoir toute la famille et le « vivre-ensemble » dans le quartier.

S. A. : **Quelles sont précisément ces actions ?**

Y. B. : Nous avons un lieu d'accueil, *Grandir ensemble*, pour les parents d'enfants de moins de trois ans, où l'équipe apporte son soutien pour qu'ils gagnent en confiance dans leur rôle parental. Il ne s'agit pas de leur dire comment ils doivent se comporter. Ce sont des échanges qui permettent de répondre à certaines de leurs préoccupations : que faire lorsque l'on est fatigué et que les enfants nous cassent les pieds ? Comment jouer avec son enfant et être acteur de son développement ? Pour les 3-6 ans, nous avons un partenariat avec l'institut Montessori afin de favoriser la réussite scolaire et la participation des enfants aux activités extra-scolaires. En janvier 2017, nous ouvrirons une halte-jeux, où les parents pourront déposer leurs enfants afin de se dégager du temps et pour que les uns et les autres apprennent à accepter d'être séparés quelques heures. Pour les adultes, nous proposons un atelier de recherche d'emploi, qui s'adresse

également aux autres personnes du quartier, et de nombreuses activités culturelles ou sportives. Toutes ces actions ont pour but de créer un environnement bienveillant, permettant l'échange, la détente, le soutien mutuel, où les familles puissent se sentir en même temps accueillies et actrices de la vie locale.

S. A. : **Quelles sont les principaux problèmes auxquels vous êtes confrontés ?**

Y. B. : Nous rencontrons des difficultés pour trouver des solutions de relogement définitif. Après plusieurs refus de la Commission d'attribution des logements (CAL), les familles se découragent. Nous avons créé un comité d'orientation avec quelques bailleurs, dont Emmaüs et I3F, et nous nous réunissons avec leurs travailleurs sociaux pour réfléchir sur la façon dont on peut ensemble lever les freins. D'autre part, il est parfois compliqué d'avancer avec certaines familles quand le paiement du loyer demeure un problème récurrent ; mais les échecs sont plutôt rares, puisque nous recensons seulement deux expulsions en vingt ans.

Les relations entre les habitants du quartier et ceux de ce centre d'hébergement et de réinsertion sociale ne sont pas toujours simples ; lorsque des

ennuis surgissent, les familles du centre sont vite montrées du doigt. En raison de leurs difficultés financières, nous devons également être extrêmement vigilants à ce qu'elles ne soient pas impliquées dans des trafics auxquels participent des personnes qui peuvent graviter autour d'elles. Pour éviter que notre structure soit un ghetto dans le quartier, il a fallu tisser des liens avec les habitants, via La Maison pour tous, le club de football, etc.

S. A. : **Les évaluations du projet vous conduisent-elles à modifier vos pratiques ?**

Y. B. : Ces évaluations sont à chaque fois une occasion de reconsidérer notre positionnement par rapport aux familles et les attitudes qui participent ou non à leur émancipation. Par exemple, lorsqu'une famille s'installe, nous ne l'accompagnons plus systématiquement pour meubler l'appartement ; une camionnette est à sa disposition, et nous ne l'aidons que si elle ne peut vraiment pas se débrouiller autrement. L'équilibre n'est pas évident à trouver, et il ne faut pas se laisser prendre au piège de l'empathie, en voulant régler tous les problèmes. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

« NOUS N'INTERVENONS PAS À LEUR PLACE, MAIS NOUS LEUR DONNONS LES CLÉS POUR POUVOIR AGIR. »